

# Annecy | Parvis réussi !

Parvis du lycée Baudelaire

74000 Annecy

Dans le monde de l'aménagement, on assiste depuis quelques années à des changements majeurs dans la manière d'appréhender les espaces communs, et notamment les cours d'établissements scolaires. Le recours systématique au béton et à l'enrobé est progressivement en train de laisser place à une prise de conscience qui met la gestion des eaux pluviales et la biodiversité au premier plan. Ainsi en va-t-il de la requalification du parvis du lycée Charles Baudelaire, à Annecy, symbole d'une collaboration fructueuse entre élèves et professeurs,

professionnels du secteur privé et acteurs publics (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, CAUE de Haute-Savoie, Grand Annecy), et avec pour chef d'orchestre le concepteur paysagiste Willem Den Hengst. Le parvis du lycée, qui représente une superficie d'environ 6 300 m<sup>2</sup>, donnait aux élèves l'impression « d'une grande piste d'atterrissage ». La désimperméabilisation du sol, la végétalisation et la récupération des eaux de toitures symbolisaient les axes prioritaires de ce projet collaboratif.





## Travail participatif

Les premiers coups de crayon et l'ébauche des plans ont été lancés par les élèves du lycée Charles Baudelaire au cours de l'année scolaire 2020/2021, et le projet a vu son aboutissement en 2023. « Ils ont conçu une maquette, travaillé sur plans et réfléchi à l'aménagement de l'entrée de leur lycée, évoque le concepteur paysagiste Willem Den Hengst. Nous avons conçu ensemble différents ateliers thématiques, pour les plantations notamment, et ils ont eu la possibilité d'assister à toutes les réunions. Le chantier s'est inscrit dans une volonté de favoriser au maximum les circuits courts et locaux, et de limiter le bilan carbone. L'idée était de favoriser la sensibilisation sur les énergies grises, sur la récupération et l'utilisation des matériaux, sur leur provenance, leur extraction et pérennité, ainsi que sur le bilan carbone des travaux. »



## L'eau, cet or bleu...

La gestion des eaux pluviales et la compréhension du cycle de l'eau demeuraient au cœur du projet paysager. L'enrobé, en plus de créer des îlots de chaleur, empêche l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, vers les nappes phréatiques. Elles ne peuvent se recharger, et le réseau d'eau se trouve saturé, provoquant entre autres, crues et inondations, comme ces derniers mois l'ont malheureusement démontré. « L'objectif est ainsi de ralentir et de mieux infiltrer l'eau dans le sol. Raison pour laquelle nous avons réalisé un système de noues dotées d'un bassin régulateur ». Avec le décaissement du parvis, c'est tout un système de récupération des eaux de toitures qui a été mis en place afin de récolter l'or bleu. « La voie pompier, pour des raisons sécuritaires, est la seule qui a été conservée en enrobé sur l'ensemble de l'aménagement » précise Willem Den Hengst. Une réflexion a été aussi menée pour le choix des pavés à utiliser « La pierre de luzerne permet de lutter contre les îlots de chaleur car elle est beaucoup plus réfléchissante. L'ensemble des joints sont réalisés en sable, ce qui donne une surface respirante ». Cette volonté de bien-être ne pouvait s'effectuer sans une végétalisation complète du parvis, point d'orgue de ce projet. La plantation d'arbres et d'arbustes rend le sol plus perméable et favorise l'écoulement des eaux pluviales.



## ...et le vert aussi !

Les arbres contribuent à l'apport de fraîcheur lorsque surviennent les grandes chaleurs, et dans une optique de trouver le meilleur couvert végétal possible, le choix des végétaux a longuement été étudié. « Nous voulions apporter de l'ombre portée, précise Willem Den Hengst, et l'objectif est d'obtenir des floraisons échelonnées, de l'hiver jusqu'à l'automne suivant, pour favoriser la pollinisation, la venue des abeilles, des papillons, des oiseaux, toute cette nature qui était absente jusqu'alors. ». Les couleurs, les formes, les odeurs sont entrées en compte au moment de choisir les plantes « On a joué avec les diffusions d'odeurs en plantant des rosiers, des osmanthes, des choisyas. Tout a été pensé, jusqu'à la lumière des lampadaires, pour favoriser le développement de la biodiversité: nous avons repris toute la photométrie avec de nouveaux lampadaires, et un système de leds, afin qu'une vraie nuit s'installe dans cet espace végétalisé ». En plus des graminées et vivaces qui sont en grand nombre sur le nouveau parvis, se trouvent aussi des fruitiers. Pommiers, poiriers, cerisiers en espaliers et en tiges, ainsi que des groseilliers et des cassissiers ornent ce parvis devenu véritable verger local. L'architecture du bâtiment et les jardins en amont du parvis étaient autant d'éléments à prendre en compte pour réaliser cette conception paysagère, parfaitement intégrée et malléable en cas d'évolution dans le temps. Ce projet d'envergure a permis de passer d'une surface peu accueillante à un lieu qui respire de nouveau, propice à l'observation de la biodiversité en toutes saisons. Les élèves pourront ainsi, dès la rentrée, s'inspirer des vers du poète qui a donné son nom au lycée, Charles Baudelaire, lorsqu'ils flâneront dans les allées luxuriantes :

**« La Nature est un temple où de vivants piliers  
laissent parfois sortir de confuses paroles ;  
L'homme y passe à travers des forêts de  
symboles ; Qui l'observent avec des regards  
familiers. »**



MAÎTRE D'OUVRAGE Région Auvergne-Rhône-Alpes - Lycée Baudelaire

CONDUITE D'OPÉRATION Didier Gonzalès

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : Willem Den Hengst & Associés

SURFACE AMÉNAGÉE 6 200 m<sup>2</sup> | COÛT DES TRAVAUX : 380 000 € HT |

DÉBUT DU CHANTIER 01/2023 | LIVRAISON 05/2023 |

MISE EN SERVICE 06/2023